# Hubertus Heil prône la capitalisation pour financer les retraites allemandes

écrit par Nicolas Faure | 18 janvier 2023

**En Allemagne, il y aura moins de deux actifs pour chaque retraité en 2040.** L'Etat fédéral tente depuis plusieurs décennies d'encourager ses citoyens à prendre eux-mêmes des dispositions supplémentaires pour leurs vieux jours. Le gouvernement de coalition, les libéraux du FDP en particulier, cherchent aujourd'hui à favoriser la retraite par capitalisation.

C'est vendredi dernier que le ministre fédéral du Travail Hubertus Heil (SPD) a annoncé vouloir mettre en place une réforme des retraites dans les prochaines semaines : il mise désormais sur la capitalisation pour assurer la pérennité des retraites en Allemagne, et **prévoit de limiter les cotisations de retraite dans les années à venir, notamment grâce à de nouveaux placements sur les marchés financiers.**

Selon lui, comme pour les libéraux du FDP, tous les pays qui ont réussi à mener une politique de retraites prévoyante au cours des deux dernières décennies ont misé sur la capitalisation, soit l'accumulation d'argent qui n'est pas dépensé immédiatement, mais qui produit un rendement, c'est à dire des revenus année après année. Et c'est cet argent qu'on pourra utiliser pour financer les retraites.

**Dans le projet de la coalition gouvernementale, le SPD, les Verts et le FDP ont donc annoncé la création d'un fonds de capitalisatio**n d'un montant initial de 10 milliards d'euros. Heil a souligné : « *Il est important que cet argent soit bien placé, en toute sécurité, et à long terme* ».

Le ministre des Finances et président du FDP Christian Lindner s'est lui aussi prononcé pour le placement de centaines de milliards sur les marchés financiers, afin de stabiliser le système de retraite à partir de la fin des années 2030.
Selon Lindner, cela devrait représenter dix milliards

d’euros par an sur une période de 15 ans.

**« Les gens ont besoin de sécurité »**

Le Sozialverband Deutschland, le *SoVD,* (organisation d’intérêt sociopolitique qui s’engage pour le respect des droits sociaux) a émis des réserves sur le projet.
La présidente de son conseil d’administration Michaela Engelmeier a déclaré aux journaux du groupe de médias Funke : « Le SoVD est convaincu qu’on ne peut pas faire une bonne politique de retraite avec tous ces plans de financement ! Les gens ont besoin de sécurité pour leur prévoyance vieillesse. Pour cela, le système de retraites par répartition reste la meilleure option.

Ostensiblement, avec son projet inédit dans l’histoire de la République fédérale d’Allemagne, la coalition tricolore s’aventure sur des chemins hasardeux.
La politique de retraite par capitalisation du ministre Heil semble risquée :
cette politique, qui est également celle des libéraux reflète une image d’une économie qui va toujours vers le haut.
Mais les crises actuelles sont la preuve que ce n’est pas le cas ; les crises économiques sont régulières, y compris en Allemagne.
Finalement, c’est la raison pour laquelle la retraite par capitalisation est beaucoup trop risquée.
C’est comme jouer au poker avec les retraites des Allemands.

En tout état de cause, les seniors ayant atteint l’âge de la retraite devraient pouvoir vivre leurs vieux jours dans la dignité : grâce à leur travail, ils ont fait de l’Allemagne l’une des principales nations industrielles du monde. La menace de l’appauvrissement des personnes âgées pour des millions de prestataires est intolérable pour cette seule raison. La politique de retraite du ministre Heil semble dégradante.

L’Allemagne a besoin d’une approche équilibrée qui intègre les intérêts de toutes les personnes concernées.

Les subventions fiscales pour les retraites doivent être financées en contrepartie par des suppressions conséquentes de mesures politiques idéologiques, par exemple en matière de politique migratoire, climatique et européenne.

Grâce à une telle approche et aux mesures qui en découlent, le système de retraite par répartition devrait être adapté à l’arrivée des baby-boomers dans le système de retraite.

L’objectif doit être d’assurer un équilibre entre les intérêts du présent et la responsabilité des générations : pas seulement améliorer l’équité des prestations de retraite, mais aussi accorder plus de libertés aux retraités.
Si l’on se réfère à la conception de la liberté de chacun, la décision de partir à la retraite appartient à l’individu.

Une responsabilité personnelle doit également être exigée de la part des hommes politiques. **Il est inacceptable que des politiciens de profession acquièrent des droits à la retraite aussi élevés après n’avoir cotisé que quelques années**. Cela est d’autant plus critiquable que les bénéficiaires de ces lois ont eux-mêmes légiféré sur de telles dispositions.

Les hommes politiques devraient cotiser à l’assurance pension obligatoire comme tout les autres actifs.
Cela aussi est l’expression d’une conception de la justice sociale.

**Nicolas Faure**